

Le fluvial au service des territoires

Thierry Guimbaud

DANS **ADMINISTRATION 2021/1 N° 269** , PAGES 55 À 57

ÉDITIONS **L'ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ISSN 0223-5439

DOI 10.3917/admi.269.0055

Date de mise en ligne : 12/07/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-administration-2021-1-page-55?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le fluvial au service des territoires

Voies navigables de France, opérateur national de l'ambition du transport fluvial sous tutelle du ministère de la Transition écologique, est le gestionnaire de la plus grande partie du réseau fluvial navigable français. Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures.



Thierry GUIMBAUD,
directeur général de
Voies navigables de France

© VNF - Vincent Collin

Voies navigables de France est l'opérateur national de l'ambition du transport fluvial sous tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE). Il est le gestionnaire de la plus grande partie du réseau fluvial navigable français. Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial. Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures : il crée les conditions du développement du transport de fret, concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique et assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau.

Un mode de transport résilient

La massification du transport de marchandises par le mode fluvial se traduit par un bénéfice écologique significatif en permettant d'émettre, pour une tonne de marchandise transportée, jusqu'à 5 fois moins de CO² que le mode routier, soit en moyenne entre 8,8 et 37,4

gCO²/t-km, selon le type de bateau, de chargement ou de voie empruntée (sans compter les émissions de particules liées aux frottements des pneus sur la chaussée ou l'usure des plaquettes de freins).

Sans nuisances sonores, sûr avec le taux d'accidentologie le plus faible, il permet de décongestionner les axes routiers et d'améliorer ainsi la sécurité (baisse des accidents) et la qualité de l'air. Entrant directement dans les centres villes, qui se sont historiquement construits autour des fleuves et rivières, il est par exemple particulièrement adapté à des chantiers d'ampleur et à l'acheminement de matériaux en grande quantité ou aux dimensions exceptionnelles. L'émergence d'un fort besoin d'une logistique nouvelle dans les zones urbaines denses donne au mode fluvial une chance historique de faire valoir ses atouts. Un convoi fluvial est tout à la fois un mode de transport et un entrepôt flottant, exploitable durant le trajet pour effectuer les opérations de manutention permettant d'optimiser la gestion des espaces et de limiter les coûts afférents.

Le réseau fluvial est fluide et non saturé. Sans créer de nouvelles infrastructures, certains axes comme la Seine ou le Rhône, par exemple, ont la capacité d'accueillir jusqu'à 4 fois plus de trafic. Le Rhin, autoroute fluviale européenne, pourrait quant à lui accueillir 2 fois plus de trafic.

> EN RESUMÉ : Le fluvial offre des services variés, mais qui ont un atout commun et incontestable : ils créent et développent de l'économie verte sur nos territoires. Le fluvial promeut une logistique durable qui se traduit par un bénéfice écologique significatif permettant des émissions beaucoup plus faibles que le mode routier. Sans nuisances sonores, sûr avec le taux d'accidentologie le plus faible, il permet de décongestionner les axes routiers et d'améliorer ainsi la sécurité (baisse des accidents) et la qualité de l'air. Les 6 700 km de fleuves, de rivières et de canaux du réseau VNF sont également des espaces précieux d'un tourisme vert, authentique, loin de la foule. Par ailleurs, VNF opère une gestion la plus économe possible de cette ressource rare qu'est l'eau, dans le contexte de changement climatique accéléré que nous connaissons. Il met aussi à profit son réseau fluvial pour favoriser le développement d'énergies vertes, notamment en développant la production d'hydroélectricité sur les ouvrages (barrages, écluses...). Pour toutes ces raisons, la voie d'eau est un vecteur de développement des territoires et c'est dans ce cadre que l'établissement construit avec les collectivités territoriales des partenariats solides autour de contrats de territoire qui renforcent leur attractivité.

La massification du transport de marchandises par le mode fluvial se traduit par un bénéfice écologique significatif en permettant d'émettre, pour une tonne de marchandise transportée, jusqu'à 5 fois moins de CO² que le mode routier [...]



Transport de marchandises sur la Seine

Parfois considéré plus lent que les autres modes de transport, la force du fluvial est sa fiabilité, essentielle aux professionnels. Il est le mode du « juste à temps » : les délais de livraison sont respectés.

L'implantation pérenne d'activités industrielles ou logistiques au bord des fleuves, rivières, ou canaux doit être plus que jamais développée pour permettre d'apporter de la compétitivité aux entreprises, en diminuant leurs coûts logistiques. C'est le pari que font les secteurs des céréales, des matériaux de construction et produits du BTP, de la chimie. D'autres y viennent comme celui de la distribution en zone urbaine. VNF estime que le transport fluvial fait économiser au moins 160 millions d'euros par an à ces entreprises qui choisissent la voie d'eau.

Les voies d'eau porteuses d'un tourisme plus vert

Les 6 700 km de fleuves, de rivières et de canaux du réseau VNF sont les espaces précieux d'un slow tourisme

vert, authentique, loin de la foule. VNF développe le tourisme « fluvestre », qui allie fluvial et terrestre, activités sur et au bord de l'eau : la navigation professionnelle ou de plaisance, le nautisme, mais aussi le vélo ou la randonnée sur les chemins de halage, la découverte du patrimoine culturel et gastronomique. Concourant à l'amélioration du cadre de vie, la voie d'eau et ses abords deviennent un espace attractif et durable au bénéfice de tous usagers, touristes comme riverains. Le fluvial concourt ainsi à l'aménagement des territoires et au renforcement de leur attractivité.

C'est dans ce cadre que l'établissement construit avec les collectivités territoriales,

Les 6 700 km de fleuves, de rivières et de canaux du réseau VNF sont les espaces précieux d'un slow tourisme vert, authentique, loin de la foule.

très intéressées à l'avenir de la voie d'eau comme un vecteur de développement de leur territoire, des partenariats solides autour de contrats de territoire qui renforcent leur attractivité. À titre d'exemples peuvent être cités le partenariat autour de la Sambre à L'Oise dont la réouverture à la navigation est prévue avant l'été, l'Entente pour le canal du Midi ou encore le partenariat en cours avec la région Grand Est.

Ce tourisme fluvial, en pleine croissance, génère aujourd'hui d'importantes retombées économiques qui restent peu connues : le secteur du tourisme fluvial produit en effet 1,4 milliard d'euros de retombées économiques au bénéfice direct des territoires, grâce à l'activité d'acteurs privés qui enregistrent 15,6 millions de journées/passagers et réalisent un chiffre d'affaire global de 723 millions d'euros et représentent 6 100 emplois directs.

De nombreux gisements de croissance existent pour les prochaines années : développement des bateaux-croisières,

des bateaux-promenades et des péniches-hôtels, des activités fluviales ou de la filière nautisme.

VNF gestionnaire attentif de la ressource en eau

Autre mission majeure de notre établissement, la gestion la plus économe possible de cette ressource rare qu'est l'eau, dans le contexte de changement climatique accéléré que nous connaissons.

VNF est un acteur majeur de l'eau en France qui entretient une relation de très forte proximité avec les territoires en matière de gestion hydraulique. L'établissement est en charge d'assurer une gestion raisonnée et partagée de la ressource hydraulique : la distribution d'eau potable aux populations (via les collectivités territoriales), aux industriels (refroidissement des centrales nucléaires par exemple), au monde agricole (irrigation des champs), ou encore à une pluralité d'activités de loisirs. À titre d'exemple, 60 % de l'eau gérée par VNF pour le canal du Midi sert à l'irrigation soit plus que ce qui est nécessaire pour la navigation.

Cette exigence s'accroît du fait de l'accélération du réchauffement climatique et des événements extrêmes qu'il génère de plus en plus régulièrement, tels que les crues ou les sécheresses. Au-delà d'une gestion au plus juste de la ressource en eau, cette évolution implique pour VNF de s'adapter à de nouvelles sollicitations extrêmes, pour lesquelles certaines de ses infrastructures n'ont pas été conçues.

Il apparaît en effet clairement que les installations de VNF, originellement conçues à des fins de navigation, peuvent également contribuer à lutter contre les inondations et le stress hydrique tout en préservant la biodiversité.

Notre savoir-faire en matière de gestion de l'eau nous permet également de favoriser le développement des énergies renouvelables avec l'installation de centrales hydroélectriques sur notre réseau.

80 microcentrales hydroélectriques sont d'ores et déjà en activité sur le réseau,



Tourisme sur le canal du Rhône au Rhin dans le Doubs

dont la majorité sont détenues et exploitées par des entreprises tierces. Une dizaine de nouvelles centrales sont en cours d'installation. VNF héberge également depuis fin 2018 sur le Rhône le premier parc d'hydroliennes fluviales du monde.

L'ambition est de développer davantage ce potentiel avec les acteurs de l'énergie qui s'intéressent de plus en plus à ce secteur.

Des capacités d'investissement importantes au profit de la modernisation du fluvial

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, VNF dispose de plus de 300 M€ pour chacune des deux prochaines années pour financer des travaux de fiabilisation, de modernisation et de développement de nos infrastructures. Un tel niveau d'investissement sur la voie d'eau n'a jamais été vu depuis de nombreuses années et est notamment possible grâce au plan de relance qui accorde 175 millions d'euros au réseau fluvial.

Nous allons ainsi pouvoir poursuivre notre projet de modernisation qui passe par une transformation technologique de nos infrastructures et numérique de

nos services, pour gagner en compétitivité et renforcer notre attractivité pour les acteurs économiques.

Sur le grand gabarit, la commande et le contrôle des ouvrages (écluses et barrages) seront progressivement centralisés – c'est ce qu'on appelle la télé-conduite. Ces centres de télé-conduite assureront en outre le suivi du trafic en temps réel, la gestion hydraulique, la gestion de crise (accident fluvial, crue, étiage) et aussi la gestion des écluses petit gabarit automatisées. En effet, sur le petit gabarit, la totalité du réseau va être automatisé pour rendre l'offre plus attractive et faciliter l'exploitation.

Depuis plus d'une dizaine d'années, VNF équipe son réseau de capteurs pour suivre en temps réel les niveaux d'eau, les débits et les prélèvements. Ce suivi permet de mieux anticiper la gestion quantitative et d'optimiser la ressource en eau pour assurer un meilleur partage de ses usages. Les données obtenues sont centralisées et consultables à distance en temps réel.

Cette évolution vers plus de digital permet de renforcer notre attractivité auprès des acteurs économiques par rapport aux autres modes de transport. ■

Autre mission majeure de notre établissement, la gestion la plus économe possible de cette ressource rare qu'est l'eau, dans le contexte de changement climatique accéléré que nous connaissons.